L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 12 AOUT 1882.

SPECTACLES BALS, &c.

MILNEBOURG.

GRANDE OUVERTURE.

Pantomime et Combinaisons,

Sous la direc ion des célèbres frères VALDEZ— Tous les soirs - dans le beau jardin de l'Hôtel Washington.

Les cars font le service, régulièrement, jusqu'à la fin du spectacle. 11 aout—

Le plus grand attrait en ville est maintenant à Milnebourg, Vieux Lac.

COMMENÇANT

DIMANCHE, 30 JUILLET,

Et continuant tous les soirs. Il consiste en une **Grande Ascension sur une corde tendue**, des exercices sur le trapèze, Minstrels de nègres et Pantomime, sous la direction de MM. Kenzie & Valdez.

Orchestre de premier ordre.

Le spectacle commencera à 6 heures 30 et terminera à 10 heures 30.

Trains rapides: Grande vitesse.

Prix du trajet, aller et retour, 15 cts.
27 juillet—

PAVILLON DU WEST END,

GRANDE MATINÉE LEFEBRE.

A la demande de nombreux habitués du West End, la direction a décidé de donner une

GRANDE MATINÉE DE SAXOPHONE et XYLOPHONE

Samedi prochain à 12 P. M.

Afin de donner l'occasion aux dames et aux enfants d'entendre les deux grands artistes,

E. A. Lefébre et Chas Lowe.

10 aout—3t

WEST END.

Grand engagement extraordinaire de

Mons. E. A. LEFEBRE,

Le plus célèbre **Saxophone soliste** de l'Europe et de l'Amérique.

Monsieur Lefèbre est depuis longtemps l'étoile la plus brillante de l'**orchestre de M. Gilmore, à Manhattan Beach**, d'où il vient avec la gracieuse permission de M. Gilmore pour remplir un engagement d'une courte durée de

Deux semaines seulement,

à de grands frais.

Cette exécution devant le public de la Nouvelle-Orléans, sera la première du SAXOPHONE un instrument très sympathique et des plus difficiles à jouer, un instrument qui parle au cœur autant qu'à l'oreille.

Engagement aussi du

Professeur CHS. LOWE,

LE SEUL ARTISTE qui joue du XILOPHONE, connu et célèbre dans le monde entier. Le professeur Lowe, revient d'un grand voyage couronné de succès dans toute l'Europe, où il s'est fait entendre de toutes les têtes couronnées.

Les deux exécutants seront accompagnés par le magnifique

Orchestre du West End,

Sous la direction du Professeur MOSES, qui a dirigé le grand LEVY.

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3:15	p. m.
3	p. m.	3:45	p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10 p. m. et 11 p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 a. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant

25 juin—

CHEMIN DE FER DU

Fort Espagnol.

Orchestre de Hoch et Borchert

TOUS LES SOIRS.

Dernière Semaine de la

Criterion Opera Company

DANS

LA MASCOTTE,

Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi soirs, et Samedi, en Matinée.

Des coupons pour les sièges réservés sont attachés aux billets du chemin de fer, et peuvent être obtenus au bureau de la compagnie depuis 2 h jusqu'à 6 h. p. m.

On peut se procurer des billets pour toute la semaine.

T. S. WILLIAMS,
SIMSON TOBY, Surintendant.
Secrétaire et Trésorier.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.

A ces occasions il y aura 600 sièges réservés, pour lesquels on paiera 25 cents.

On peut obtenir des sièges réservés au bureau du chemin de fer, coin Canal et Bassin, et à la Salle.

ADMISSION GRATUITE.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 h. et à 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes Dernier train à 10 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 11:10 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:30 P. M.

7 mai—4 m

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent **aux plus bas prix du marché.**

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de **Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.**

STORES POUR FENÊTRES.

A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de **TAPIS** aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES et **Linoleum pour Planchers**

11mars—

Avis aux Contribuables.

Bureau No 72, rue de Chartres.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les lieux pour d'Etat à un escompte libéral.

JOHN T. DUFOUR
No 72 Chartres.

Ayer's
Hair Vigor,

POUR RENDRE AUX CHEVEUX GRIS LEUR VITALITÉ ET LEUR COULEUR NATURELLE.

C'est une préparation des plus agréables qui est tout à la fois inoffensive et efficace pour la conservation des cheveux. Elle donne avec l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse, aux cheveux rouges, gris, d'une teinte légère ou passée, une riche couleur brune ou très noire, comme on peut le désirer. Par ce moyen les cheveux clairs s'épaississent et il est remédié souvent, non toujours cependant, à la calvitie. Le **Hair Vigor** arrête immédiatement la chûte des cheveux et donne lieu à une nouvelle croissance dans tous les cas où les glandes ne sont pas détériorées; tout en donnant aux cheveux malades, faibles et cassants, ou autrement malades, une vitalité, une force et une souplesse extraordinaires.

Le **Vigor** nettoye le cuir chevelu, guérit et empêche la formation de la crasse et de la teigne; et par ses vertus rafraîchissantes, stimulantes et adoucissantes, il fait passer la plupart des humeurs et des maladies particulières à la peau du crane, la tenant fraîche, propre et douce, conditions avec lesquelles les maladies du cuir chevelu et des cheveux sont impossibles.

COMME PRÉPARATION POUR LES CHEVELURES DES DAMES

Le **Vigor** est incomparable. Il est sans couleur; ne contient ni huile ni teinture, et ne salirait pas la batiste la plus fine et la plus blanche. Il répand un parfum agréable et durable, et comme article de toilette il est économique et sans pareil dans son excellence.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr. J. C. AYER & CO.,

LOWELL, MASS.

Chimistes pratiques et analytiques.

Vendu par tous les droguistes en tous lieux.
20 mai—4

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

8............Esplanade............198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nile-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

18sept 1F

Louisiana State University and Agricultural & Mechanical College.

La prochaine session de cette institution commencera le

4 Octobre 1882.

Et se terminera le 4 Juillet 1883.

COURS COMPLET D'ENSEIGNEMENT par un corps de professeurs capables et expérimentés. Les élèves pourront choisir entre quatre cours différents: le cours classique, le cours scientifique, le cours d'agriculture et le cours de mécanique. L'enseignement est gratuit. On exige $10 d'inscription tous les ans. Pour la pension, etc, à l'Université, $20 par mois.

Les élèves, en entrant à l'Université, et avant d'être admis aux classes, devront présenter au président le reçu du trésorier pour 3 mois d'inscription payée d'avance: ce paiement devra continuer ensuite à se faire tous le 3 mois. Les élèves se procureront eux mêmes leurs livres d'étude, ainsi que leur uniforme et leurs vêtements de dessous.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

WM PRESTON JOHNSTON, Président.

Bâton-Rouge, Lne. 1er août 1882.
1er août—1m

University of Virginia.

La saison commence le 1er Octobre et continue neuf mois. S'adresser pour les catalogues au secrétaire de la Faculté, P. O. University of Virginia, Albemarle Co., Virginia.

JAS. F. HARRISON,
Président de la Faculté.

19 juil—6 sem —Mer. Ven. Dim

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37 39 et 41 RUE ROYALE.

au 31 aou

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIEREMENT remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par steamship Teutonia, du Havre, un grand assortiment de feutres les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.

16 fév—

Compagnie ancienne et sûre du Paratonnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars - 1an

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger.

Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3,50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin à vendre aux plus bas prix.

15 oct—1an DMaJ

LE

BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tes. ne semblable.

ALPH. WALZ,
Seul propriétaire et importateur. 26 rue Conti.
5 oct—1 an

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

SPÉCIALITES

—DE—

GODCHAUX.

VETEMENTS

—DE—

Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances. Costumes noirs bleu ...—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 16 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LEON GODCHAUX,
51 et 53 rue du Canal.

14 mai—MJD

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bâteaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatemna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & Cie.,
Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.
12mai—3m D.Mar J.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 19 mai—3m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

3juin—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		27,992 33
Risques de rivières		18,567 02
Total des primes		$308,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 1
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans,47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	84,170 58
Primes en voie de collection	22,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,40. 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D A. CHAFFRAIX,
	B. W. TAYLOR,

13 juin—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Amarré, Jean	Faralicq-Lassu
Albert, Emile Arthur	Gotraux, Mme Vve Escoubas
Avet, Vincent	Goyes, Germain
Aimont, Mme Marie Flore	Genais, René Louis
Abadie, Cérile	Guisle, Barthélemy Hyppolite
Aimé, Vve	Hamelin, Mme, née Claudine Roizot
Barbé, C	Lanabrasse, Pierre
Bellocq, Jean	Laporte, Jean
Béchameng ou Bachemin, Louis	Lamazou, Bère Justin
Bal eton, Pierre	Laffont, François Ferdinand
Bernihaud, dit Moy, Dominique	Lavigne, André
Blois, Jean de	Lorin, Léon
Brasseo, Jean	Loth, Vve Arthur
Bonnet, Anthelme, Prosper	Larrieu, Labordenave
Bénétrix, Baptiste Victorin	Lapèze, Jean
Cardeilhac, Baptiste Clément	Mathieu, Dame Marie Rosaline
Cartier, Jules Mathieu	Micolaud, Jean
Camille, Jean Marie	Marotte, Moulhou
Capron, Jules Alfred	Michon, François Zacharie
Caron, Vve	Nassans, frères
Carol, Justin	Loisson, Charles
Castex, Charles D	Peyrat, Jean
Cieutat, Jean François Sévère	Pazand, nég't
Chartou, Jean	Perré, Frank
Claverie, Jean Marie Louis	Palassie, Joseph
Cabiran, Bernard	Planche, M. et Mme
Capdeville, Charles	Pontacq, Alexandre
Cougot, Jean Baptiste	Pomès, Jean Bruno
Bier, Baptiste	Pouquet-Lassalle
Cavailhes, Baptiste	Pailloat, Jn Pierre
Carrère, Augustin	Ribiski
Dieudonné, Nicolas Joseph	Rully, Marcellin
Doléac, Firmin	Ravel, Jn B'te
Delamaisonneuve, Mme	Rican, Fulgence
Dewailly, Edmond	Rousset, Jean
Despax, M	Railhet Ludovic
Despax, Jean Marie	Roigé, Jean
Destouet, Eugène	Rousset, Paul
Desteque, Joseph Eugène	Rebenne, Arnaud
Despaux, Victor Bernard	Salomon, Mathieu
Ducasse, Mlle	Sorbet, Guillaume et Justine
Escudé, Gabriel	Sauveterre, Mathias
Fabre, Antoine Joseph Jacques	Trebucq, Jean
	Tujague, Emile Joseph
	Thireau, M et Mme Victor
	Vessières, Jean
	Vincentelli, dit Luigi

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er août 1882.
1er août—

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en sept.

GROS LOT:
$75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE I.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 12 Septembre 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de	25,000,	25,000
1	Lot de	10,000,	10,000
2	Lots de	6,000,	12,000
5	Lots de	2,000,	10,000
10	Lots de	1,000,	10,000
20	Lots de	500,	10,000
100	Lots de	200,	20,000
300	Lots de	100,	30,000
500	Lots de	50,	25,000
1,000	Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4 500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265 500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane, **S'adresser à**

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE

(DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.)

Bureaux: No 10 rue Carondelet.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882:

Sur risques d'incendie	$101,296 93	
Sur risques de rivières	12,637 18	
Sur risques maritimes	9,202 87	
		$123,136 98
A ajouter primes non échues, 1881		17,778 44
		$140,915 42
Moins primes non échues 1882	$20,324 52	
Moins primes remises et cancellations	2,913 17	
		23,237 69
Primes nettes		$117,677 73
A ajouter profits et pertes et sauvetage		4,180 69
Total		$121,858 42

Moins pertes payées pendant la même période;

Sur risques d'incendie	$52,972 61	
Sur risques de rivières	4,963 04	
Sur risques maritimes	3,356 09	
Réassurances	6,127 33	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	437 75	
Taxes	2,483 18	
Escompte	18,959 12	
Bureau des Réassureurs	1,901 42	
Dépenses, etc., moins intérêt	5,136 67	
		$97,537 22
Profits nets		$24,321 20
Réserves pour pertes non acquittées	4,878 12	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882	5,000 00	
Cinq pour cent dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	9,443 07	
		$24,321 20

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$31,580 14
Primes en voie de perception	16,205 41
Actions de banques et autres	27,642 76
Propriétés foncières	33,454 31
Billets garantis par nantissement	9,063 68
Billets garantis par hypothèque	22,983 91
Billets à recevoir à courte échéance	12,266 91
Meubles et installations de bureau	1,175 43
	$164,472 55

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la ville Orléans, ce 12me jour de juillet 1882.
JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande, faisant dix pour cent Par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
B. SALOY,	WM FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLAY,	A. BABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MIL'ER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. TORMAEHLEN	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,
13 juil—1m	N. SEIBEL.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$285,620 68	
Primes maritimes	73,924 07	
Primes de rivières	32,776 02	
		$392,320 77
Plus, primes acquises de l'année dernière		102,601 26
		$494,922 03
A déduire—		
Primes non acquises	$87,983 10	
Primes remboursées	22,213 78	
Réassurances	22,012 35	
		132,209 23
Primes nettes acquises		$362,712 80
A ajouter—		
Intérêt, loyer et sauvetage	$36,465 92	
Profits accumulés	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 67
A déduire pertes payées -		
Feu	$119,457 82	
Marine	33,048 15	
Rivière	31,169 95	
		$183,675 92
Réfaction, commissions d'agence, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales	124,299 57	
Dividende semestriel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semestriel de décembre 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$155,573 38
A déduire—		
Réclamations réglées et dues	$11,625 83	
Réclamations non-réglées	21,200 00	
Réclamations douteuses	7,500 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	
		45,325 83
Surplus net		$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant

Argent dans les banques	$43,197 61
Bons des E.-U., 4 p. cent	234.000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans	79,440 00
Billets de 1ère hypothèque	101,390 90
Billets sur nantissement	13,850 00
Prêts sur demande	94.500 00
Billets à ordre en règlement de primes	17,103 42
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	28,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad	29,625 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	28.000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	1,860 00
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane	11,500 00
Bons du Batallion d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,732 50
Actions de la State National Bank	642 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded warehouse	875 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Compte en suspens	443 76
Primes en cours de collection	56,736 83
Dû par des agents et en cours de transmission	27,315 6
	$774,712 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	87,983 10
Dividendes non réclamés	4,394 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,761 03
Dividende pour décembre 1881	5 000 00
Réclamations comme ci-dessus	5 325 83
Surplus en réserve	0 147 55
	$774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avoir qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
A. FATJO,	JULES TUYES.

janv—1F

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Anne McConnell vs John Pasley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2452—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, anciennement Craps, Rempart, anciennement Amour, et Français, mesurant, au pied français, trente pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de cent-vingt pieds, étant une partie du lot numéro quarante-et-un, sur un plan original du faubourg Marigny.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et même îlet, désigné comme le lot numéro quarante deux sur le même plan et touchant le susdit lot, mesurant cinquante pieds de face sur la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, au pied français.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même District et le même îlet, désigné comme les numéro quarante-trois sur le même plan, touchant les susdits lots, mesurant, au pied français, soixante pieds de face sur les Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds.

4° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine et Solidelité, désignés par les numéros cinq, six, neuf, dix, treize et quatorze sur un plan de L. H. Pillé, voyer, en date du 11 avril 1871. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face sur les Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds; les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente-quatre pieds huit pouces de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne; les deux lots treize et quatorze mesurent chacun trente deux pieds de face sur la rue des Français sur une profondeur de cent vingt pieds.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot numéro neuf, sur un plan de L. Surgi, annexé à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 22 février 1838, mesurant vingt pieds de face au fleuve Mississippi et à la rue Vieille-Levée, entre Mandeville et Marigny, sur une profondeur de soixante pieds, au pied français.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commerce, Lafayette, Tchoupitoulas et Girod, désigné par le numéro six, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 11 septembre 1868 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan Numéro Quatre-vingt-un et mesurant, au pied americain, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Commerce, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur dans le fond sur quatre-vingt neuf pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Girod, et quatre-vingt huit pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shéri civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18 25 août 2 9 12

Joseph Terre vs. Vincenzo Lamantia

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6424.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, anciennement St. John, Poydras, Lafayette, anciennement Hevia, et Remparts, ci-devant Circus, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, en date du 9 mars 1838. Le dit lot forme l'encoignure des rues Bassin et Lafayette et mesure quarante-deux pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade à la rue Bassin de cent pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de John B. Howard conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, en date du 12 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 juil—19 26 août 2 9 16 19

Jean P. Saloy vs Jean Montané.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6446.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet numéro cinq borné par les rues Prieur, Quartier, Hôpital et Johnson, qui est pris de l'arrière-partie des lots désignés par les numéros un et deux sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire en cette ville. ladite portion de terre mesure trente-huit pieds six pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, bornée par le côté vers la rue Quartier par la balance des portions desdits lots Nos un et deux, lesdits lots numéros un et deux ont été acquis par Jean Arnaud de D. Saux par un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 21 septembre 1874.

Etant la même propriété acquise par le défendeur du dit Jean Arnaud, conformément à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, anciennement notaire, le 3 juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26 juil—26. août 2.9.16.23.26

Anthony Sambola vs. Mme veuve N. A. Llambias et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6479—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 2 septembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, et mesurant au pied américain deux cent quatre vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Dauphine, anciennement Grands Hommes et aussi sur la rue Rempart, anciennement Amour, sur une profondeur de sept cent un pieds six pouces, entre lignes parallèles. La dite portion de terre est bornée par le côté du bas de la propriété du Couvent des Ursulines, et composée en partie des lots numéros quatre et cinq, conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de vente fait par le feu Francisco Sambola, Sr., à Anthony Sambola, passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 21 février 1870.

Le dit lot numéro quatre a été acheté par le feu Francisco Samb.la, Sr., de la succession de M. Andry, par un acte passé pardevant H. P. Caire, notaire, le 12 janvier 1856.

Le dit lot numéro cinq a été acheté par le feu Francisco Sambola, Sr., de veuve Joseph Dallet, par acte passé pardevant J. Lisbony, notaire, le 16 février 1856.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 août—2,9,16 23,30 2 sept

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frank Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6392.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Moreau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1846. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Pologne et le Chemin Public et mesure cent dix huit pieds un pouce et deux lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur et façade sur la rue Pologne de deux cent huit pieds cinq pouces et un ligne, et de deux cent deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain No deux ayant soixante-cinq pieds de façade rue Pologne, entre la voie publique et la rue Moreau, sur cent cinquante-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain formant un des coins des rues Pologne et Moreau, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec également, sans garantie, tous les droits à la batture vis-à-vis la propriété, si de tels droits existent; les dits deux terrains étant les mêmes que ceux désignés primitivement par les Nos cinq et six du carré No d ux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 25 février 1832 et déposé en l'étude de Charles Janin, alors notaire en cette ville, ensemble avec cent quarante actions, maintenant réduites à cent vingt-une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira un billet (stock-note) pour la somme de sept cents dollars, dû le 1er jour de décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant; l'acquéreur assumera de plus toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et billet-action (stock note) ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de propriété et d'action par la Banque des Citoyens de la Louisiane à George et à John Heaton, passé pardevant Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire à la Nouvelle-Orléans, en date du 16 août 1850, et avec l'acte du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18,19,25—1 8 15 19 août

Frederick H. Dehn vs Henry T Dehn et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 5833.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Rose et Ellen, numéros trois et quatre sur un plan fait par Hedin & Schlarbaume, voyers, en date du 6 février 1854, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, comme plan numéro dix. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot numéro trois mesure vingt-neuf pieds huit pouces de face à la rue Ellen, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingts neuf pieds six pouces. Le lot numéro quatre, soixante dix neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à ladite rue Ellen, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds six pouces.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juil—26,2,9,16 23 26 août

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Frank Stantburg vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6061—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 juillet 1882 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, ou Levée, Annunciation ou Jersey, Peniston et Général Taylor, mesurant chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic dans l'affaire ci-dessus.

11 juil—11 18 25 août 1 8 12

Michel Heine vs Alphonse Miltenberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6501.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 septembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou qui y en dépendent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Dumaine, Condé ou Chartres et St Philippe, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, anciennement notaire dans cette ville, en date du 16 juin 1855; ledit lot mesurant 27 pieds 9 pouces et quatre lignes de face à la rue Royale sur 94 pieds cinq pouces de profondeur et 27 pieds 9 pouces de largeur dans le fond avec l'usage d'une allée conduisant à la rue Dumaine; étant la même propriété acquise par ledit A. Miltenberger de Mme Aimée Marie Mercier Veuve de C. Miltenberger, conformément à un acte passé pardevant ledit notaire A. Boudousquié, en date du 16 juin 1855.

2° Et un autre morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent attenant à celui décrit en premier lieu et mesurant 44 pieds neuf pouces de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces et 5|8 de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Etant la propriété acquise par ledit A. Miltenberger de Mme Claire Girard, veuve de Thomas Potée Jr par un acte pardevant ledit notaire A. Boudousquié en date du 5 décembre 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 août—9,16,23 30—6,9 sept

Christian Schwartz vs. S. B. Newman & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2340.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite. à savoir:

La moitié de l'îlet No 181 et toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville faisant face à la rue Première, 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Colisée. 250 pieds à la rue Seconde. étant la même propriété donnée par acte de John Holmes le 29 août, 1854 à S. B Newman.

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No 220 rue Première coin Colisée dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juillet—18,25—Aout 1. 8. 15. 19.

L. F. Tower vs Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6418.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 22 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, aussi une partie de la paroisse Jefferson, en cet état, dans l'îlet numéro quatre-vingt-neuf sur le plan original du faubourg Livaudais, et désignés comme lots numéros huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du vingtunième jour de mars 1849 et déposé, pour référence, en l'étude de J. B. Beard, alors notaire en cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt huit pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Etant dans l'îlet borné par les rues Première, Colisée, anciennement Plaquemines, Deuxième, et Chestnut, ledit lot neuf forme l'encoignure des rues Deuxième et Chestnut.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Mme Sarah J Browne par acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 29 mai 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets signés et endossés par le défendeur—tous deux en date du 1er juillet 1880—un pour quinze cent cinquante piastres, payable trois ans après date, et l'autre pour seize cent cinquante piastres payable quatre ans après date, tous deux portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de et après l'échéance jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque sur ladite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 1er juillet 1880. L'acquéreur assumera toutes les obligations dudit acte hypothécaire contenant toutes les clauses usuel es de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour en forcer le recouvrement, devra assurer la propriété, etc.

2° Et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juil—21,28,4,11,18,22 août.

W. G. Coyle & Co. en liquidation, vs. la "New Orleans, Florida and Havana Steamship Co."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5755. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le steamship Margaret, ses machines, installations, etc., tel qu'il se trouve dans le fleuve Mississippi, au pied de la rue Pologne, dans le Troisième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18,25—1,8,15,19 août

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme François Dubord vs. M. et Mme Louis Abadie.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 2204—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente, à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 21 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un ameublement de salon en crin (10 pieces), une table acajou, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans.

10 août—10,16,21

Veuve A. Staub vs Mme Louisa Alexander et son mari.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 2148—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville. LUNDI, 21 août 1882, à midi, des objets ci-dessous décrits. à savoir:

Un lot de meubles de maison conformément à un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

9 août 9 15 21

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6453.

B. O. Meeritz vs. ses créanciers.

Aux créanciers de B. O. Meeritz et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause au bureau de John F. Coffee. Esq., un notaire le 22me jour d'août 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 20me jour de juillet 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

22 juil—22 août 12 22

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 6,466

Folger & Co. vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de Folger & co et à toutes autres personnes intéressées:

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Chas. G. Andry Esq., un notaire, le 23me jour d'août 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 18me jour de juillet 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

19 juil—19 2 22 août

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.

1er fév—82 1 an DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

282.....RUE VILLERE.....282

Entre Esplanade et Chemin du Bayou

11 jan—82. 1anDMand

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Jolie résidence en bois à étage rue Claiborne, No 11, près du marché Claiborne et faisant face au dépôt central projeté des chemins de fer.

Succession de Stanislas Gabriel Veret.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Division E—No 6290.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 26 août 1882, —il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 25 juillet 1882. La propriété suivante, savoir:

Un lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Gasquet et Commune, désigné par le No 5, de l'îlet No 18, lequel lot de terre mesure 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble, une jolie résidence à étage, couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant au rez-de-chaussée galeries sur la façade et sur le côté, salon et salle à manger avec porte à coulisse, cuisine attenante à la maison, quatre chambres à coucher à l'étage supérieur, galeries sur la façade et sur le côté, gaz dans la maison, chambre à bain, une grande citerne avec cave au-dessous, hydrant, hangar, lieux d'aisance, cour briquetée etc, etc; jardin d'agrément en face de la maison avec une jolie grille en fer. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Condition—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, au frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis comptant de l'acheteur sur le prix de vente.

26 juil—26,29—5,12,19,26 août.

Propriété de valeur formant encoignure aux rues Claiborne et Laharpe, occupée par M. A. Gamotis, comme pharmacie, et vis-à-vis du marché St-Bernard,

Succession de dame veuve Eugène Knockhart.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division C—No 6288.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 août 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 20 juillet 1882, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, à savoir:

Un lot de terre situé dans le 3me district de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Claiborne, Lapeyrouse, Laharpe et Derbigny, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Laharpe, et Claiborne, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur et façade à la rue Laharpe de 100 pieds. Ensemble, une jolie maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cuisines doubles de chaque côté de la maison, couverts aussi en ardoises, gaz dans la maison, hydrant, deux citernes, puits en briques avec pompes, lieux d'aisance, cour pavée, etc. etc. Le tout en parfait état et pouvant être divisé en deux locations.

Cette propriété est louée à bail à M. A. Gamotis, à raison de $25 par mois, lequel bail expirant le 1er avril 1883, avec privilège d'un renouvellement pour quatre années de plus au même prix.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions, comptant.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, au frais de l'acquéreur, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication.

23 juil—23 29 août 5 12 19 26

Succession de Jean Ollié.

Jolie position rue St-Claude, convenable pour résidence, entre les rues Colombus et Kerlerec.

Maison rue St-Antoine No 36.

Petite propriété rue Dauphine No 387.

Petite résidence rue Bagatelle No 520, près de la rue Claiborne.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 12 août 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement de mise en possession de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 4 août 1882—Les propriétés suivantes, savoir

1° Un lot de terre dans le carré d'îlet compris entre les rues St Claude, Marais, Colombus et Kerlerec, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue St Claude, sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces 6 lignes; ensemble une maison construite dans le fond du terrain ayant deux chambres, quatre cabinets, galeries devant et derrière, waterworks, hydrant, hangar, lieux d'aisance, &c.

2° Un lot de terre borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Union et Bagatelle, mesurant 17 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble, une maison retirée de la rue, ayant quatre chambres de file, cuisine double, hydrant, lieux d'aisance etc.

3° Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Robertson et Villeré, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, une maison de quatre chambres, cabinet et galerie, hangar, citerne lieux d'aisance etc.

4° Un autre lot de terre dans l'îlet compris entre les rues St. Antoine, Columbus, Amour et St Claude, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 83 pieds 11 pouces 2 lignes. Ensemble une maison de quatre chambres, galerie, cuisine double, citernes, lieux d'aisance, etc.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Anatole Ker, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1882.

6 aout—

Vente positive pour clore une succession, d'une propriété formant l'encoignure de l'Avenue Jourdan et de la rue Royale, près du Couvent des Ursulines.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 août 1882, il sera vendu, à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre, borné par l'avenue Jourdan, les rues Dauphine, Royale et l'allée des Religieuses. Lequel lot de terre mesure 62 pieds 5 pouces de face à l'avenue Jourdan, sur une profondeur et façade à la rue Royale de 120 pieds. Ensemble une maison de deux chambres, lieux d'aisance, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire. 6 août—

A WEST END.

Vente pour cause de départ des installations de Bains Frascati & West End, à l'encan, le plus grand établissement au Lac.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse, SAMEDI 12 août 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles—

L'établissement des Bains Frascati, avec toute la lingerie et tout le materiel appartenant au dit établissement d'après inventaire déposé à mon bureau

L'installation de la buvette ainsi que les liqueurs ne sont pas comprises dans le prix de vente, mais l'acquéreur sera tenu de les prendre au prix d'estimation (prix du marché)

Les bâtisses sont assurées pour $3000: l'acheteur remboursera la prime pour le terme non expiré de la police au vendeur.

Conditions—Moitié ou tout comptant à l'option de l'acquéreur; pour la proportion à crédit, l'acheteur fournira une garantie hypothécaire sur propriété de ville avec toutes les clauses pénales d'usage ou avec billet endossé à satisfaction et négociable; lequel billet portant 8 pour cent d'intérêt de date à échéance.

Acte de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel sera tenu de déposer 10 pour cent comptant sur les lieux sur le prix de vente.

P. S. Avis aux spéculateurs et amateurs en quête de fortune. Le bénéfice net pour les saisons des bains, d'après les livres qui seront exposés au public, a été de $3000 à $4000 tous les ans.

30 juil—30..5 6 8 12 août

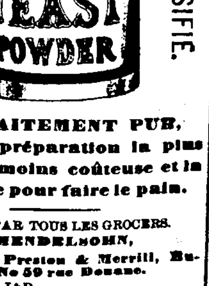

Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR,

c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle Orléans, 17 juillet 1882.—A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

18juil—15f

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

AGREABLE RÉSIDENCE DE FAMILLE,

Chemin du Bayou, entre Marais et Villeré.

No 136 rue Dauphine, entre Toulouse et St Pierre. Bâtisse en briques à un étage.

Deux terrains nus de valeur, Chemin de Gentilly.

George L. H. Kermion et als.,

vs.

Mme Anna Kermion (née de Buys) Tutrice, etc, pour opérer un partage.

No. 6287.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale. SAMEDI, 12 août 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1882, et signé le 7 juillet 1882, par l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, les propriétés décrites comme suit.

1° Deux lots de terre à Gentilly, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, formant partie de l'habitation anciennement à Howe & Martin, désignés par les Nos 44 et 45 sur un plan de A. D'Hémécourt, déposé au bureau de feu L. Hermann, notaire, mesurant, le terrain No 44, 73 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne faisant face au Chemin Gentilly, 26 pieds 9 pouces sur la ligne de la propriété de ——, 625 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne le séparant des terrains Nos 42 et 43, et 544 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 45 et 100 pieds 2 pouces et 7 lignes dans le fond sur la ligne faisant face à l'Avenue Marigny. Le lot No 45, 104 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne faisant face au Chemin Gentilly, sur une profondeur de 544 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot 44, 456 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du No 46 et 100 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne faisant face à l'Avenue Marigny.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourbon, Toulouse et St-Pierre, mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 38 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, (au pied américain) Les améliorations comprennent une maison à un étage, avec 2 chambres et 3 cabinets et connue par le No 136 de la rue Dauphine.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Villeré, Marais et le chemin du Bayou mesurant au pied américain, 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face au chemin du Bayou, sur une profondeur de 332 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Marais et 328 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Villeré et 64 pieds 6 pouces 5 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une résidence en bois avec mansarde à un étage, couverte en ardoises, avec une grande allée sur chacun des côtés et ayant un corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisse, chambres à manger, 2 chambres à coucher et cabinets et chambres à bain sur le rez-de-chaussée et 2 grandes chambres à coucher et cabinets, dans les mansardes, avec gaz partout, une cuisine en bois à un étage couverte en ardoises, de 2 chambres, hangar, cuve, hydrant, lieux d'aisance, etc., cour pavée en briques. Il y a sur les lieux une grande quantité d'arbres fruitiers, tels que orangers figuiers, néfliers, pêchers, etc. etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans représenté par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente de la dite propriété. les dits billets devant être divisés en coupons, en nombre, à la convenance des co propriétaires, et devant être garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété respectivement, et la dite adjudication devant être confirmée par des actes de vente qui seront passés pardevant Charles G. Andry, notaire à la Nouvelle-Orléans, dans lesquels actes les acquéreurs s'engageront à assurer la propriété acquise par eux dans des compagnies solvables, à transférer les polices d'assurances aux vendeurs ou détenteurs des dits billets et à payer cinq pour cent comme honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des dits billets, et seront rendues certaines toutes les clauses d'usage. les taxes payables durant l'année 1882 devant être assumées en sus du prix d'achat.

Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

11 juillet—11,18,25—août 1,8,12.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Albina S. Lacy, femme de Jas. M. Lacy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6546—Division — Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Albina S. Lacy, femme de Jas. M. Lacy, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10aout..10 15 19

Succession de Paulin Durel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6351—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Paul E. Theard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 aout—10 15 19

Succession de William Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6523—Division — Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Dwyer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5août—5 9 13

Succession de Mme Xavier Gauche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6521 — Division — Attendu que Joseph A. Gauche a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme Xavier Gauche, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

4août—4 8 13

On peut toujours se procurer l'**Abeille** chez

H. Billard, libraire,	coin Bienville et Chartres
P. Fournier, ..	139 rue Royale.
G. Ellis, ..	11 Decatur,
H. Holland, ..	19 Commercial Place,
G. F. Wharton, ..	21 1/2 Carondelet,
Wm. Johnson, ..	306 Decatur,
A. H. Staub	22 Commercial Place

Listes des Lettres Etrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 5 août 1882.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A M A 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Cassela Domenica	Caperto Giuseppe
Grosien Henry	La Sala Gaetano
Loujerque Giuseppe	Napoli Francesca
Russo Giuseppe	Russia G for Michele
Slaugerup August	Vicca Giuseppa
	Ymocenz o D.

W. L. McMILLEN
Maître de Poste.

Dr. J. B. PEREZ,

MÉDECIN et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS On se peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept 81 - 1 an

Mme MONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les femmes sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans. elle se recommande au public.

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4 592 248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
24 oct—1an vets